

PROJET PÉDAGOGIQUE
ANNUELLE
3-17 ANS

MERCREDIS 2025-26

ACM LES 2 ORMEAUX

**CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
JAS DE BOUFFAN NORD**

Sommaire

<i>I. Le diagnostic</i>	a. Situation géographique	Page 3
	b. La structure	Page 4
<i>II. L'ACM</i>	a. Généralité	Page 5
	b. Objectifs généraux	Page 5
	c. Méthode pédagogique	Page 5
	d. Horaire et jours	Page 6
	e. Le public	Page 7
		Page 8
	f. La restauration	Page 9
	g. Les locaux, les zones extérieures	Page 9
	h. Mode de transport	Page 11
<i>III. Mercredi 2025/2026</i>	a. Fiche résumé de la session	Page 11
	b. Rôle de l'équipe d'animation	Page 12
	c. Objectifs de la session	Page 13
	d. Règles de vie	Page 13
	e. Participation financière	Page 14
		Page 14
	f. Les financeurs	Page 14
	g. Projet mise en place	Page 15
	h. Le budget réel mai, juin et juillet	Page 16
	i. Evaluation	Page 17



I/ Introduction

a. Contexte

Le centre social jas de bouffan est une association loi 1901 avec un agrément centre social, qui se compose de plusieurs équipements. La structure du centre socioculturel Jas de Bouffan qui se situe au 8 all des amandiers, 13090 Aix en Provence et le siège centre Albert Camus cité Corsy, 1 rue vignes, 13090 Aix en Provence.

La sécurité des locaux et des personnes :

Le centre social procède au contrôle des locaux mis à disposition des ACM (vérification électrique, alarme de secours, extincteurs, issues de secours ...) selon un calendrier.

Les équipes doivent connaître les conduites à tenir en cas d'urgence et les modalités d'évacuation. Un exercice d'évacuation avec déclenchement de l'alarme incendie qui s'effectue une fois par an pendant la période de vacances scolaires (PPMS de la structure).

L'équipe pédagogique est là pour garantir de la sécurité physique et affective les enfants.

Les orientations du centre socioculturel Jas de Bouffan sont :

- Mettre en place un système démocratique
- Favoriser le développement de l'enfant
- Développer la prise en charge globale de l'enfant
- Développer l'esprit citoyen : éveil à la vie sociale, prise de responsabilités, respect...

(Source : Projet éducatif du centre Albert camus)

Aujourd'hui, l'association de gestion du centre Albert camus c'est un Conseil d'Administration de 9 personnes dont 6 habitants de Corsy et 3 du Jas de Bouffan du quartier.

Sur le centre socioculturel Jas de Bouffan et le centre Albert camus c'est au total une équipe de 13 salariés, 1 000 adhérents, 1 500 usagers mais c'est surtout un lieu d'accueil de proximité ouvert à tous luttant contre toutes les formes de discrimination et affichant des valeurs de dignité humaine, de solidarité et de démocratie.

Sur le centre du jas un comité d'habitant a été créé pour le suivi et pour veiller à la bonne mise en œuvre des objectifs opérationnel de la structure et dans un second temps ils pourront intégrer le CA et par la suite organiser deux collèges à l'équilibre entre le jas de bouffan et Corsy.



a. Généralité

La vocation principale de l'accueil de loisirs est d'être un espace d'initiatives, d'apprentissages, d'expérimentations d'animation collective, un lieu stimulation d'éducation du vivre ensemble.

b. Objectifs annuels

- Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière.
- Respecter les rythmes individuels des enfants.
- Permettre à chaque enfant de se construire des repères.
- Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs.
- Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie.
- Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins.

c. Mise en œuvre

Sous ma direction, l'ACM adopte une démarche pédagogique semi-active, qui combine l'autonomie des enfants avec un accompagnement structurant de l'équipe pédagogique. Cette méthode repose sur l'idée que les enfants doivent être acteurs de leurs apprentissages tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant et structuré qui les guides dans leurs initiatives et leur prise de décision.

La méthode semi-active vise à soutenir le développement de l'autonomie, tout en assurant une guidance adaptée aux besoins individuels et collectifs des enfants. Elle met l'accent sur la responsabilisation progressive, l'apprentissage par l'expérience et la coopération, tout en garantissant un accompagnement éducatif solide du public accueillie.

Deux axes pédagogiques fondamentaux :

1. Favoriser la prise d'initiative avec accompagnement

La démarche semi-active permet aux enfants de s'impliquer dans leurs choix d'activités tout en étant accompagnés dans la planification et l'organisation (grâce au CJJ). L'équipe pédagogique propose des activités variées, offrant aux enfants des opportunités d'expérimenter tout en bénéficiant de conseils et d'un soutien adapté.

Les enfants sont encouragés à formuler des idées, à proposer des activités et plus tard des projets. Toutefois, l'équipe pédagogique reste présente pour réguler les dynamiques de groupe, apporter des outils et des méthodologiques.

2. Maintenir un cadre sécurisant et structuré

L'équipe pédagogique veille à instaurer des routines et des repères qui permettent aux enfants de se sentir en confiance. Les règles de vie sont co-construites avec les enfants, afin de favoriser leur compréhension et leur acquisition. Lors des activités, les animateurs jouent un rôle d'accompagnateur qui oriente les échanges et valorise les réussites sans imposer systématiquement des directives, basé sur un échange de savoir.



Les échanges collectifs sont régulièrement organisés le matin et le soir pour évaluer le vécu des activités et ajuster les pratiques si nécessaire. Les enfants apprennent ainsi à analyser leurs propres expériences tout en bénéficiant d'un retour constructif de la part des animateurs.

Ma démarche pédagogique vise à émanciper les enfants progressivement tout en étant encadrés par l'équipe pédagogique. Cette approche favorise la responsabilisation, l'apprentissage de la vie en collective, tout en maintenant un accompagnement qui sécurise et soutient l'épanouissement personnel.

d. Horaire et jours

L'ACM 3-17 ans l'accueil du public se fait du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 pendant les vacances scolaires (Toussaint, Noël, Hiver, Pâques et Eté) et les mercredis, sauf pour les 11-17 ans où l'accueil se fait à 8h30 jusqu'à 18h.

Le fonctionnement des mercredis et des vacances change sur la possibilité d'inscriptions, les mercredis les familles peuvent inscrire leurs enfants au minimum pour 1 mois et sur les vacances les inscriptions se font exclusivement à la semaine.

La capacité d'accueil de l'école Joseph d'arbaud ([14 Rue Charloun Rieu, 13100 Aix-en-Provence](#)) est de 102 personnes et sur le centre social jas de bouffan elle est de 75 personnes. Sur les déclarations ont eu 32 enfants de -6 ans 50 de 6-13 ans et 15 enfants 14-17 ans donc 97 au total sur l'école et sur le centre social.

Hors vacances scolaires :

Les lundis, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30. Des temps d'aide au devoir sont prévus et accompagnés de temps de loisirs, pour les enfants de la primaire et collège CE1/CE2 et 5eme le lundi et jeudi, CM1/CM2 et 4eme le mardi et vendredi avec des sorties culturelles, de loisirs, sportives et diverses activités de 17h30 à 18h30 pour leur apporter une autre manière d'apprendre par le jeu.

Le fonctionnement des mercredis et des vacances change sur la possibilité d'inscriptions, les mercredis les familles peuvent inscrire leurs enfants à la journée et sur les vacances les inscriptions se font exclusivement à la semaine.

e. Le public

Le centre social jas de bouffan fonctionne en extrascolaires et en périscolaire. Le centre social gère deux accueils collectifs de mineurs sans hébergement sur divers sites.

La capacité d'accueil de l'ACM est de 90 enfants de 3-17 ans, les mercredis et lors des vacances scolaires.

*Voici donc par tranches d'âge les principales caractéristiques : Physiologiques Intellectuelles Sociales.
La liste des données ci-dessous n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique*



	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales	Type d'activité
3/5 ans	<p>Croissance rapide</p> <p>Prise de poids</p> <p>Perte des dents,</p> <p>Développement des sens,</p> <p>Développement du langage et de la pensée</p>	<p>Apparition de la pensée symbolique</p> <p>Acquisition des notions temporelles</p> <p>Imagination</p>	<p>Début de socialisation</p> <p>Passage de « Il / Elle » au prénom</p> <p>Début du partage</p> <p>Début des jeux de rôles</p>	<p>Des activités en autonomie, une nécessité : prévoir des temps où les enfants jouent seuls avec des supports de jeux : jeux d'imitation, jeux de construction, jeux permettant de développer l'imaginaire...</p> <p>Des activités permettant de stimuler les capacités sensorielles des enfants : jeux de couleurs, de rythme, de manipulation (eau, terre, collage, sable, coloriages, dessins, peinture, argile, pâte à sel, plâtre...)</p> <p>Développer l'intellect, les repères : classements, puzzles, la date du jour, qui est absent, comment je me sens, quel temps fait-il, etc.</p> <p>Développer l'imaginaire : contes, histoires, marionnettes, etc.</p> <p>Développer les capacités motrices : jeux de poursuites, de course, de relever, de grimpe, de parcours, d'escalade, etc.</p> <p>Développer la motricité fine : coloriages, assemblages, montages, etc.</p> <p>Développer la vie de groupe : Chants, comptines, ronde, jeux collectifs de coopération, etc.</p>
6/8 ans	<p>Apprentissage des techniques (Motricité fine)</p> <p>Vitesse d'exécution plus grande</p> <p>Croissance moins importante</p> <p>Notion espace/temps s'affine (+ latéralisation)</p>	<p>Capacité d'attention augmente</p> <p>Apprentissage lecture / écriture</p>	<p>Fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres</p> <p>Intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre</p> <p>Besoin de s'exprimer</p> <p>Début de la coopération</p>	<p>Les activités de construction (Cabane, cerf-volant...)</p> <p>Les jeux d'adresse et les jeux d'échange.</p> <p>Les activités manuelles (peinture, terre, sculptures...)</p> <p>Les chants, les jeux dansés, les histoires lues, les contes.</p> <p>La découverte du milieu naturel.</p> <p>Déguisements, maquillage, transformation, etc.</p>
9/11 ans	<p>Écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)</p>	<p>Développement de la capacité de Raisonement (renforcement de l'argumentation)</p>	<p>La dimension de groupe d'appartenance apparaît</p> <p>Ouverture sur le monde</p> <p>Désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)</p>	<p>A partir de 8 ans :</p> <p>Début des grands jeux de piste, jeux de l'oie, chasse au trésor... Activités sportives.</p> <p>Activités manuelles à dextérité fine (Perles, bois, dessins)</p> <p>Activités d'expression / Activités autogérées.</p>



<p>11/1 4 ans</p>	<p>Apparition des caractères sexuels secondaires Pour les filles : apparition des poils pubiens, sous les aisselles et élargissement des hanches puis apparition des premières règles. Pour les garçons : mue de la voix, développement musculaire, augmentation du volume des testicules et du pénis. La masturbation permet de s'approprier le corps et de mieux le connaître.</p>	<p>Les manifestations de la puberté entraînent une perte de repères pour l'enfant. La croissance s'effectue parfois par bonds successifs, d'où le besoin de se réapproprier un nouveau corps. Ces manifestations entraînent également un bouleversement psychologique. Période narcissique, Besoin d'être rassuré sur le devenir de son corps et sur les changements qui s'opèrent. Besoin de se dépasser.</p>	<p>Le goût du secret, de la confiance et des amitiés exclusives. Besoin de se retrouver avec des personnes du même âge, du même sexe et qui ont les mêmes préoccupations. Besoin d'identification : appartenir à un groupe : on écoute la même musique, porte les mêmes vêtements, on a les mêmes idéaux et on mange les mêmes choses. Période des émois amoureux. Grande émotivité collective. Détachement vis-à-vis des parents. Revendique des libertés nouvelles.</p>	<p>Les grands jeux Les activités sportives, Les apprentissages de techniques : voile, canoë, équitation, randonnée et raid. Activités d'expression élaborées : montage de scénario et de films, photos, marionnettes à fils, spectacles en tous genres... Danses, chants élaborés.</p>
------------------------------	--	--	---	--

b. Public accueilli

L'Accueil Collectif de Mineurs du Centre Social Jas de Bouffan Nord accueille un total de 94 enfants et jeunes âgés de 3 à 17 ans, répartis en plusieurs tranches d'âge afin de garantir un accompagnement adapté aux besoins de chacun.

Répartition des enfants par tranches d'âge :

- 3 – 5 ans : 31 enfants
Groupe petite enfance nécessitant un accompagnement centré sur la motricité, le langage, les repères et la socialisation.
- 6 – 7 ans : 24 enfants
Enfants en transition, développant leur autonomie, leur coopération et leurs capacités d'attention.
- 8 – 11 ans : 24 enfants
Public en pleine construction sociale, recherchant des projets collectifs, des activités sportives et des défis.
- 11 – 17 ans : 15 jeunes
Pré-adolescents et adolescents en quête d'autonomie, d'expression et de projets valorisants adaptés à leur âge.



Le public accueilli au sein de l'ACM est composé d'enfants et de jeunes âgés de 3 à 17 ans, issus du quartier Jas de Bouffan et habitués à fréquenter la structure depuis leur plus jeune âge. De nombreuses fratries sont présentes dans plusieurs groupes : certains enfants ont commencé à l'ACM dès leurs 3 ans, et l'on retrouve aujourd'hui leurs petits frères et sœurs dans les mêmes espaces de loisirs. Nous accueillons même une famille entière dont tous les enfants sont passés par l'ACM, de la grande sœur au benjamin.

Ce public riche et diversifié bénéficie d'un accompagnement bienveillant, favorisant le développement, l'autonomie et le vivre-ensemble.

Communication famille :

Les parents sont conviés toute l'année sur la vie quotidienne de l'ACM :

1. Des réunions d'informations sont organisées régulièrement pour informer des intentions pédagogiques de l'ACM
2. Page Facebook et un Snap : des photos et vidéos partagées au quotidien, des conseils, des articles qui offre une réflexion autour de la fonction parentale, des infos
3. La newsletter faite par le CJJ et envoyer tout les 2 mois a tout les adhérents de la structure

L'équipe éducative souhaite soutenir les parents dans leurs responsabilités éducatives et les impliquer dans le fonctionnement de l'ACM en leur qualité de premiers éducateurs. Le temps de l'ACM doit être un temps partagé avec les familles. La recherche de coopération doit permettre de valoriser ce temps de loisirs éducatifs construit autour des besoins du public accueillis. Les parents peuvent et sont incités par toute l'équipe d'animation à participer à la vie du centre.

Des réunions seront proposer avant les vacances et après pour les informés et les rassurés du déroulement de l'ACM mais également pour avoir leurs retours une fois les vacances terminées.

f. La restaurant

Pendant les Mercredis et les vacances la partie restauration est prévue par un prestataire qui fournit le repas du midi et le gouter pour les mercredis et seulement les repas du midi pour les vacances. Les gouts sont fournis par la structure en respectant également une alimentation saine.

g. Les locaux, les zones extérieures et les moyens

Locaux à disposition de la structure :

LIEU	ADRESSES	EXTRASCOLAIRE	PERISCOLAIRE	TYPE D'ACCUEIL
Ecole élémentaire Joseph d'arbaud	14 Rue Charloun Rieu, 13100 Aix-en-Provence	X	X	3/17 ans



Ecole maternelle Joseph d'arbaud				
Centre social Jas de Bouffan Nord	8 allées des amandiers 13090 Aix en Provence	X	X	3/17 ans

- **Sur l'école élémentaire, nous avons à disposition** : 1 salle polyvalente, 1 dojo, un couloir, 1 salle infirmerie, 1 cour extérieur et 2 sanitaires (fille et garçon) extérieur.
- **Sur l'école maternelle** : 1 salle motricité, 1 secrétariat, 1 salle des maitres, 2 hall entrée/couloir, 1 salle polyvalente, 1 tisanerie, 2 sanitaires (fille et garçon), 1 toilette adultes, 1 local rangement, 1 dortoir et un sas.
- Une cuisine satellite et deux salles de réfectoire dans un bâtiment apart.

Zones extérieures :

Diverses zones extérieures nous permettent de réaliser des animations à proximité de la structure.

Stades de proximité	Stade ouest Stade Maurice David City Joseph d'arbaud
Parcs et jardins de proximité	Parc saint mitre Parc Gilbert Vilers Etang du parc Val de l'arc

Le parc saint mitre est un atout pour réaliser les activités lors de l'ACM.

Aménagement des salles :

Il convient d'agencer l'espace de l'ACM en différents espaces ou « coins d'activités », les uns ayant une destination calme pour les enfants désireux de se reposer encore (lecture...), les autres une destination plus active (jeux, dessin...). Les enfants se répartissent alors selon leurs propres besoins et leurs propres rythmes dans les différents espaces d'activités et peuvent, toujours à leur rythme, passer d'une activité plus calme à une activité plus vive (durant les temps d'accueil et les temps libres).

Pour un aménagement riche et varié de l'espace je favorise donc le respect des rythmes individuels, mais j'offre aussi la possibilité d'être actif dès l'arrivée. L'aménagement des espaces est réfléchi pour permettre aux enfants de choisir leur activités de façon autonome, d'être ainsi libre du choix de son activité dans les temps dédiés.

Les moyens humains :

- Le personnel d'encadrement et d'animation

L'ensemble du personnel d'encadrement et d'animation répond aux exigences d'encadrement et de diplôme du ministère de la jeunesse et des sports.

Chaque ACM est dirigé par un directeur/trice diplômé(e) en fonction de la réglementation sous la responsabilité générale du directeur(trice) du centre social.



Les animateurs(trice) sont recrutés(e)s en fonction du nombre d'enfants accueillis (1 animateurs(trice) pour 12 enfants de plus de 6 ans et 1 animateurs(trice) pour 8 enfants pour les moins de 6 ans), pendant les temps périscolaires.

- Le personnel de service

Un personnel de service est chargé de l'entretien des locaux durant les temps d'ouverture de l'ACM.

Les moyens matériels :

Selon les besoins liés au planning d'activité prévisionnel mis en place, les animateurs ont à leur disposition :

- Matériels fongibles
- Matériels achetés spécifiquement pour une activité prévue
- Jeux d'éveil, jeux de société...
- Matériels sportifs

Les modalités d'accueil :

Les familles doivent impérativement remettre à l'agent d'accueil, un dossier d'inscription par enfants dûment rempli. Ce dossier conditionne l'ACM. Les familles sont tenues de récupérer leurs enfants aux heures de fermeture de l'ACM entre 16h30 et 18h.

Pendant la période de vacance le public est pris en charge dès son arrivée par les équipes d'animation. Il se trouve sous la surveillance et la responsabilité des équipes d'animation durant la période d'accueil de l'ACM. La sécurité du public accueilli ne doit jamais être mise en défaut par un encadrement insuffisant.

h. Mode de transport

Dans l'ACM, il peut y avoir divers modes de transports selon le lieu de l'activités/animations :

- A pieds pour les courtes distances
- Bus ou carreize
- Cars

III/ Mercredi 2025/2026

a. Fiche résumé de la session

Date de fonctionnement	Tous les mercredis 03 septembre 2025 à 03 juillet 2026
-------------------------------	--



Nombre de jours	36 jours	
Lieu de fonctionnement	Centre social et culturel Jas de Bouffan Nord Et école Joseph d'Arbaud	
Nombre d'enfants	90 enfants maximum	
Age des enfants	Entre 3 et 17 ans	
Personnel pédagogique (Diplôme)	MOSTEGHANEMI YNES	BPJEPS LTP
Personnel technique	Zohra METIOUI et Aïcha MENAD : agent d'entretien qui vient tous les mardis et en fin de journée pour le ménage (10h-15h) et (18h-19h30)	
Type alimentation	Prestataire extérieur : « terre de cuisine » (repas et goûts)	

b. Rôle de l'équipe d'animation

L'animateur est rassurant et à l'écoute. Il est attentif aux demandes des enfants pour permettre au groupe de vivre au mieux l'accueil de loisirs.

Poser un cadre et les règles de fonctionnement du groupe (si possible avec les enfants) pour garantir le bon déroulement des séances et assurer un climat bienveillant, sécurisant, rassurant.

Ces règles font référence au respect de soi, des autres, du groupe...

Exemples de règles : utiliser le « je », parler chacun son tour, éviter de parler pour les autres, s'écouter, respecter la parole de l'autre, éviter de juger, être tolérant avec les autres et soi-même, avoir le droit de se taire, avoir le droit à l'erreur, respecter la confidentialité... L'animateur fait le lien entre le centre social et les parents.

L'animateur instaure un cadre qui protège les enfants.

L'animateur restera vigilant à maintenir les règles de sécurité et d'hygiène.

Quand il y a des conflits l'animateur ne donne pas de solution mais demande aux enfants de trouver une solution, mettre en co-responsabilités les jeunes et les animateurs.



L'animateur à différents outils pour arriver à atteindre ses objectifs : le projet pédagogique, des fiches d'explication du fonctionnement, des fiches conseils, le règlement enfant et règlement animateurs, les réunions préparation et régulation.

Le rôle des vacataires :

Le rôle d'un animateur est d'animer en sécurité un groupe des enfants pendant une session de vacances. Son rôle est de varier les loisirs en développant les capacités de chaque enfant. Ils doivent faire preuve de dynamisme et d'énergie pour entrainer son public dans les activités prévues et susciter l'envie d'y participer. A travers une pédagogie et un savoir être qui est propre à chacun.

c. Objectifs de la session

Orientation de la structure :

- Favoriser le développement de l'enfant

Objectifs généraux :

- Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière
- Respecter les rythmes individuels des enfants
- Permettre à chaque enfant de se construire des repères
- Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs
- Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie
- Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leur besoin

Objectifs opérationnels :

- Reconnaitre les compétences et les talents de chaque enfant, en leur offrant des opportunités pour les développer et les renforcer
- Encourager la participation active de chaque enfant en s'assurant qu'il se sent en sécurité et à l'aise
- Favoriser l'autonomie de chaque enfant en les aidants à développer leur confiance en eux-mêmes, leur créativité et leur curiosité
- Assurer un suivi régulier des activités proposées en s'assurant qu'elles répondent aux besoins des enfants, en adaptant les activités si nécessaires

d. Règle de vie

En début de session les enfants sont invités à créer un règlement qui leurs parait juste. L'animateur a un outil, un règlement enfants et un règlement animateur qui va l'aider à rédiger un règlement qui lui parait réalisable et qui répond aussi à ses attentes. Une fois rédigé il est affiché dans la salle de chaque groupe et signé par l'ensemble du groupe d'enfants et les animateurs.

Explications claires et détaillées de ce que l'on attend du groupe ou enfant.



Eviter les sanctions pour réfléchir avec les enfants à des solutions aux problèmes, permettre aux enfants d'exprimer ses besoins, ses sentiments. Lui accorder du temps pour lui permettre de réparer et lui apporter un soutien émotionnel.

Ces règles peuvent évoluer en fonction du déroulement des mercredis, de certains événements ou sur propositions du public.

e. Participation financière

Une participation financière est demandée aux familles en fonction de leur quotient familial CAF. L'adhésion annuelle est fixée à 15 € par famille, et à 7,50 € pour une adhésion individuelle. En conséquence, l'accès à la salle des jeunes, la participation aux activités, ainsi que la mise à disposition de salles pour certaines associations sont inclus et gratuits avec l'adhésion.

Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif des paiements par coefficient :

Quotient Familial compris entre	Participation familiale Journée avec repas vacances scolaires et mercredi
0 – 300 €	3.20 € par jour
301 – 400 €	4.40 € par jour
401 – 500 €	5.20 € par jour
501 – 600 €	5.60 € par jour
601 – 700 €	7.60 € par jour
701 – 800 €	8.40 € par jour
801 – 900 €	9.20 € par jour
901 – 1 000 €	10.00 € par jour
1 001 – 1 100 €	10.80 € par jour
1 101 – 1 200 €	11.60 € par jour
+ 1201 €	12.40 € par jour

f. Les financeurs

Les financeurs pour cette session vont être :

- PSO (prestation de service ordinaire)
- LEA
- LA VILLE CTG



g. Projet mise en place

Durant les Mercredis plusieurs outils vont être présentés aux animateurs pour veiller au bon déroulement de la semaine (feuille pharmacie, journée type, règlement animateur, planning).

(Voir annexe 2)

Déroulement : les mercredis de septembre et octobre sont régis sous le thème de la nature et de la découverte (découverte de la nature et des animaux, jardinage et activité extérieur) du 06/09 au 18/10 avec des activités qui seront commune à l'EVS et le centre social du jas de bouffan nord.

Grand idées septembre/octobre :

- Ateliers artistique autour du développement durable
- Des ateliers jardinage
- Une randonnée avec des jeux de découverte de la faune et la flore
- Activités sportive
- Découverte d'artistique
- Découverte des animaux

Grand idée novembre/décembre :

- Activités sportives (basket, volleyball, pétanque...)
- Activités artistiques (dessin, peinture graff...)
- Activités culinaires (ateliers cuisine avec les parents ou repas collectif)
- Activités extérieur (patinoire, luge, balade...)
- Activités éducatives (comprendre l'environnement, site naturels...)

Les animateurs : 5 animateurs sont prévus pour les mercredis. Dans l'éventualité où le total d'enfant augmente, un recrutement et une journée de préparation sera faite avec les animateurs en cour de route et des réunions de bilan de fin de journée. C'est différents temps permettre aux animateurs de partager leurs journées, de trouver des solutions a d'éventuellement problématique rencontré sur le terrain (réflexion collective).

h. Evaluation

Evaluation des objectifs opérationnels et pédagogique :

Cette évaluation sera effectuée avec les enfants à la fin de la session par l'ensemble de l'équipe pédagogique, sous forme de jeu.



ORIENTATION	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES D'EVALUATION	INDICATEUR	COMMENTAIRE
Favoriser le développement de l'enfant	Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière	Reconnaitre les compétences et les talents de chaque enfant, en leur offrant des opportunités pour les développer et les renforcer	Valorisation des compétences individuelles		L'évaluation doit mesurer dans quelle mesure les activités permettent à chaque enfant de valoriser ses compétences et ses talents.
	Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs	Encourager la participation active de chaque enfant en s'assurant qu'il se sent en sécurité et à l'aise	Participation active des enfants		Les enfants doivent être encouragés à prendre des décisions et à participer activement (choix des activités, organisation...).
	Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie	Favoriser l'autonomie de chaque enfant en les aidant à développer leur confiance en eux-mêmes, leur créativité et leur curiosité	Se sentir écouté dans sa quête d'autonomie		Les enfants devraient être encouragés à prendre des décisions et de faire des choix de manière autonome.
	Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leur besoins	Assurer un suivi régulier des activités proposées en s'assurant qu'elles répondent aux besoins des enfants, en adaptant les activités si nécessaire	La variété des activités proposées		Les activités proposées doivent être équilibrées entre les activités intérieures et extérieures, physiques et mentales et individuelles et groupe.

Evaluation général :

L'évaluation est travaillée en même temps que la rédaction de ce projet pédagogique. Cette évaluation plus précise me permet de réaliser des projets pédagogiques plus pertinents.

L'évaluation fait partie intégrante du projet et me la m'attrais en place avec les animateurs tout au long du projet à l'aide de divers outils.



Avant :

Une co-construction avec l'équipe vacataire, des divers outils utilisés pour l'évaluation. Il s'agit ici de construire des outils simples et pertinents.

Durant cette session, j'ai choisie de mettre en place différents outils comme :

- Un tableau d'analyse des objectifs opérationnels
- Une autoévaluation des animateurs vacataires

Pendant :

Durant cette session, la jeunesse retrouve et pendant ce temps un moment et partager avec l'équipe et les jeunes. Et chaque soir, un point sera réalisé par les animateurs vacataires (si présent). Je prendrais des notes des idées, interrogations et remarques durant ce temps d'échange.

Après :

- Un bilan ludique avec les enfants (adapter à la tranche d'âge) seront fait chaque fin de semaine
- Analyse de la grille animatrice/teur (si présent)
- Analyse des résultats attendus

- Le bilan de l'équipe d'animations (permanentes)
- L'auto évaluation de la direction ACM
- Evaluation des objectifs

